



Amendes pour controle technique retard

Par flo83

voila ,au mois de décembre j'ai eu une amendes par le commissariat de police pour mauvais stationnement mais surtout pour contrôle technique dépassé à cause du prix.Un mauvais calcul quand les moyens nous manques. Cette amende était de 90? je l'ai reçu à la maison , je l'ai payé partiellement par chèque en demandant un échelonnement en 3 fois . Ce recours a été refusé et je ne m'en suis plus occupé . Aujourd'hui je reçois une amende majorée de 345? qu'il me sera encore mois possible de régler. Que dois je faire ? quel courrier envoyer et à qui? Si l'amende est payée partiellement puis régler le solde de l'amende , même si cela me sera difficile.
Merci de me répondre

flo83